

COMITÉ DE RÉDACTION

MARIE-JEANNE BOREL, FRANÇOIS BOVON, PIERRE BÜHLER, STEFAN IMHOOF,
ERIC JUNOD, HENRY MOTTU, GERHARD SEEL

COLLABORATEURS DE LA RÉDACTION

Klauspeter Blaser, Bernhard Böschenstein, Michel Cornu, Lucien Dallenbach, Alfred Dufour, Gabrielle Dufour-Kowalska, Marc Faessler, Eric Fuchs, Pierre Furter, Charles Gagnebin, Pierre Gisel, Jean-Blaise Grize, Ruedi Imbach, André de Muralt, Gilles Petitpierre, Albert de Pury, Bernard Reymond, Julio de Santa Ana, Ingeborg Schüssler, Pierre-André Stucki, Etienne Visinand, Jean Zumstein

SECRETARIAT

PIERRE-ANDRÉ BETTEX

Toute correspondance relative à la rédaction doit être adressée à

REVUE DE THÉOLOGIE ET DE PHILOSOPHIE
7, chemin des Cèdres, CH-1004 LAUSANNE

Indexé avec résumés par le Religion Index One: Periodicals, ATLA, Chicago

ADMINISTRATION

Atar S.A. Case postale 32, CH 1211 Genève 7
Compte de chèques postaux: Revue de théologie et de philosophie 10-11801

	Suisse	Etranger
ABONNEMENT, par an (pour 1985)	Fr. 53.—	Fr. 56.—
Le fascicule	Fr. 16.—	Fr. 17.—

ABONNEMENT DE SOUTIEN Fr. 100.— ou plus

Les pasteurs de l'étranger ainsi que les étudiants bénéficient d'une réduction de 50% sur le prix d'abonnement; s'adresser directement à l'administration de la revue.

MA LIBERTÉ, C'EST LE MEURTRE DE L'AUTRE

A propos des «Cahiers pour une morale»
de Jean-Paul Sartre

MARK HUNYADI

«Ainsi toute Morale qui ne se donne pas explicitement comme impossible aujourd'hui contribue à la mystification et à l'aliénation des hommes. Le «problème» moral naît de ce que la Morale est pour nous tout en même temps inévitable et impossible. L'action doit se donner ses normes éthiques dans ce climat d'impassable impossibilité¹. Quelque dix ans avant cet aveu d'une impossible morale devant se muer en une morale de l'impossibilité (cet aveu serait-il honteux? ces affirmations capitales se trouvent en tous cas dans une note en bas de page), Sartre, on le sait, annonçait en conclusion de «L'Être et le Néant» un ouvrage moral, qui de fait ne vit jamais le jour. Désirée mais impossible, présente-absente, la morale hantera l'œuvre de Sartre jusqu'à en constituer la pierre d'achoppement. Ce double foyer de sa pensée — d'une part, l'impossibilité de tout fondement intra- ou extraconscientiel de la morale, d'autre part la sourde présence de celle-ci, dont il sentait bien la nécessité mais qui, faute de fondement, n'a pu trouver d'expression qu'embryonnaire — trouva son expression la plus probante lors des derniers entretiens qu'il livra au public, et qui inaugurèrent un Sartre «nouvelle manière» — mais il était hélas trop tard. A la question de savoir ce qu'il entendait «aujourd'hui par morale», Sartre répondit: «J'entends par là que chaque conscience, n'importe laquelle a une dimension que je n'ai pas étudiée dans mes ouvrages philosophiques et que d'ailleurs peu de gens ont étudiée comme telle, c'est la dimension d'obligation. (...) J'entends par là que dans chaque moment où j'ai conscience de quoi que ce soit, et où je fais quoi que ce soit, il y a une sorte de réquisition qui va au-delà du réel et qui fait que l'action que je veux faire comporte une sorte de contrainte intérieure qui est une dimension de ma conscience. Toute conscience doit faire ce qu'elle fait, non que ce qu'elle fait soit tellement valable, mais tout au contraire parce que n'importe quel objectif qu'elle a se présente en elle avec un caractère de réquisition, et cela pour moi c'est le départ de la morale»².

¹ J.-P. SARTRE, *Saint Genet comédien et martyr*, Paris 1952, p. 212.

² «Entretien de Jean-Paul Sartre avec Benny Lévy», dans *Nouvel Observateur*, 10 mars 1980.